

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	ECAS_n0081xr3
NO_DOC_EXT:	2023-202741
SOFTWARE VERSION:	13.4.2
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	service.marches@pasdecalsais-habitat.fr

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F24
VERSION:	R2.0.9.S05
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

Avis de concession

Services

Base juridique:

Directive 2014/23/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: PAS DE CALAIS HABITAT

Numéro national d'identification: 34407767200022

Adresse postale: 4 AV DES DROITS DE L'HOMME

Ville: ARRAS

Code NUTS: FRE12 Pas-de-Calais

Code postal: 62000

Pays: France

Point(s) de contact: Service marchés

Courriel: service.marches@pasdecalais-habitat.fr

Téléphone: +33 321626262

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <https://www.pasdecalais-habitat.fr/>

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.pasdecalais-habitat.fr/marches-publics/>

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:

<https://www.pasdecalais-habitat.fr/marches-publics/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: Office Public de l'Habitat

I.5) **Activité principale**

Logement et équipements collectifs

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Contrat de concession relatif à la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau de chaleur urbain sur le territoire des communes de LE PORTEL et d'OUTREAU

II.1.2) **Code CPV principal**

50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

La présente consultation a pour objet de confier à un concessionnaire la conception et la réalisation des travaux de premier établissement et l'exploitation d'un réseau de distribution de chaleur appartenant à l'OPH Pas-de-Calais habitat, la commune de LE PORTEL et la commune d'OUTREAU dans le cadre d'une concession d'une durée de 20 ans. La présente procédure est passée par un groupement d'autorités concédantes dont

l'OPH Pas-de-Calais habitat est Coordonnateur. La commune de LE PORTEL et d'OUTREAU sont également membres de ce groupement d'autorités concédantes.

II.1.5) **Valeur totale estimée**

Valeur hors TVA: 40 000 000.00 EUR

II.1.6) **Information sur les lots**

II.2) **Description**

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

45232140 Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain
45251250 Travaux de construction de centrales de chauffage urbain
45232220 Travaux de construction de sous-stations

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRE12 Pas-de-Calais

II.2.4) **Description des prestations:**

La présente consultation a pour objet de confier à un concessionnaire la conception et la réalisation des travaux de premier établissement et l'exploitation d'un réseau de distribution de chaleur appartenant à l'OPH Pas-de-Calais habitat, la commune de LE PORTEL et la commune d'OUTREAU dans le cadre d'une concession d'une durée de 20 ans.

Il concevra, réalisera et financera les ouvrages qui seront définis dans le document de consultation des entreprises.

L'objectif est d'atteindre un taux d'ENR supérieur à 65 %.

Les principales missions confiées au concessionnaire seront :

- La conception, le financement et la réalisation des travaux de premier établissement à savoir :
 - o L'optimisation du réseau de distribution
 - o La mise en place d'une production de chaleur EnR&R en complément de la chaufferie gaz
 - o La création de nouvelles sous-stations
- La solution d'approvisionnement en combustible EnR&R et gaz (installations d'appoint et de secours)
- La distribution (canalisations enterrées, y compris chambres de vannes de sectionnement etc.) ;
- La livraison de chaleur (sous stations) ;
- Le montage des dossiers de subventions publiques (ADEME, Région, Département, CEE, etc...) et l'intégration au plan d'affaires des subventions ;
- La réalisation de l'ensemble des démarches administratives relatives à la réalisation des travaux et aux demandes d'autorisation d'exploiter ;
- La fourniture et la distribution de l'énergie nécessaire au chauffage, à la production d'eau chaude sanitaire et éventuellement d'autres besoins de chaleur des usagers
- L'exploitation, l'entretien et le renouvellement de l'ensemble des installations d'approvisionnement thermique, de distribution et de livraison de chaleur sur l'ensemble du réseau de chauffage urbain ;
- La réalisation des contrôles techniques réglementaires nécessaires et obligatoires ;
- La gestion des relations avec les abonnés ;
- Le développement du réseau.

II.2.5) **Critères d'attribution**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA: 40 000 000.00 EUR

II.2.7) **Durée de la concession**

Durée en mois: 240

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

La présente procédure est passée par un groupement d'autorités concédantes dont l'OPH Pas-de-Calais habitat est Coordonnateur. La commune de LE PORTEL et d'OUTREAU sont également membres de ce groupement d'autorités concédantes.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) Conditions de participation****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis:

1/ Lettre de candidature datée et signée par une personne engageant la société (ou DC1).

2/ Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et chaque membre du groupement.

3/ Identification de chaque membre du groupement d'entreprises, pouvoir donné au mandataire par les cotraitants habilitant le mandataire au nom de l'ensemble du groupement à signer le contrat

4/ Déclaration sur l'honneur du candidat attestant :

« 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la commande publique.

2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts ».

5/ Déclaration relative au respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés mentionnés aux articles L5212-1 à L5212-4 du code du travail.

6/ Extrait Kbis de moins de 3 mois ou équivalent étranger et composition du capital social

7/ NB : l'exclusion des procédures de passation des contrats de concession prévue à l'article L. 3123-1 du CCP ne s'applique pas à l'opérateur qui, après avoir été mis à même de présenter ses observations, établit dans un délai raisonnable et par tout moyen auprès de l'autorité concédante qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements correspondant aux infractions mentionnées à l'article L. 3123-1 précité, pour lesquelles il a été définitivement condamnée et le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis:

1/ Extrait des bilans et comptes de résultats pour les 3 derniers exercices clos disponibles dans le cas où la publication des bilans est prescrite par la législation du pays dans lequel le candidat est établi ou tout autre document reprenant les mêmes données concernant l'ensemble de l'activité du candidat et concernant le domaine d'activité objet de la délégation de service public ;

2/ Attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour l'activité objet de la délégation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis:

- 1/ Présentation de l'entreprise. En cas de groupement, devront être clairement précisés : l'identité, le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement dans le cadre du projet ;
- 2/ Son savoir-faire en matière de réalisation et d'exploitation en rapport avec l'objet de la délégation ;
- 3/ Les références pertinentes vérifiables du candidat au cours des cinq dernières années pour les opérations de construction et des trois dernières années pour les missions d'exploitation, relatives à des prestations similaires à celles faisant l'objet de la présente consultation ;
- 4/ Note décrivant les moyens techniques et humains du candidat (effectifs par catégorie de personnels, qualifications, outillage, matériels, équipements techniques) ;
- 5/ Le cas échéant, tout document complémentaire de présentation à la diligence du candidat

Section IV: Procédure

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

Date: 26/01/2024

Heure locale: 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

français

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.3) Informations complémentaires:

La présente procédure est passée par un groupement d'autorités concédantes dont l'OPH Pas-de-Calais habitat est Coordonnateur. La commune de LE PORTEL et d'OUTREAU sont également membres de ce groupement d'autorités concédantes.

La présente consultation est organisée conformément aux dispositions du Code de la commande publique et notamment ses articles L. 3111-1 et suivants et R. 3111-1 et suivants relatifs aux contrats de concession. Les candidats doivent remettre leur candidature avant la date et heure limites fixées au présent avis à l'adresse du profil acheteur précisé en section 1 du présent avis

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) sera mis à disposition gratuitement aux candidats qui seront admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Si des pièces demandées dans le dossier de candidature sont absentes ou incomplètes, l'Autorité concédante pourra demander au candidat de compléter leur dossier de candidature.

Il est précisé que les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent.

L'appréciation des garanties professionnelles et financières et de l'aptitude à assurer l'égalité des usagers devant le service public et la continuité du service public est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre d'un groupement possède la totalité des compétences requises pour l'exécution du contrat. Par ailleurs, la preuve de leurs garanties et aptitudes précitées peut être apportées par tout autre moyen ou justificatif.

Conformément à l'article R. 3123-19 du CCP, afin de permettre l'appréciation de leurs dossiers de candidatures, les candidats peuvent demander que soient également prises en considération les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens entretenus. Dans ce cas, les candidats devront justifier des capacités de ces opérateurs économiques en produisant les mêmes documents que ceux dont la production leur est demandée par l'autorité délégante. Dans ce cas, ils justifient des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'ils en

disposeront pour l'exécution du contrat. Pour ce faire, les candidats produisent alors une déclaration du ou des opérateurs économiques présentés ou, plus généralement, un engagement formalisé en ce sens (CE, 15 mars 2019, SAGEM, n° 413584).

En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des pièces énumérées ci-avant à l'exception de la lettre de candidature qui reste unique et qui sera renseignée par chacun des membres. Le règlement de la consultation précisera les modalités de remise des offres.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Tribunal Administratif de Lille

Adresse postale: 5, Rue Geoffroy Saint-Hilaire

Ville: LILLE

Code postal: 59000

Pays: France

Courriel: greffe.ta-lille@juradm.fr

Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Nom officiel: Tribunal administratif de Lille

Adresse postale: CS 62039 59014 cedex, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire

Ville: Lille

Code postal: 59000

Pays: France

Courriel: greffe.ta-lille@juradm.fr

Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr/>

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel: Greffe du Tribunal Administratif de Lille

Adresse postale: 5, Rue Geoffroy Saint-Hilaire

Ville: LILLE

Code postal: 59000

Pays: France

Courriel: greffe.ta-lille@juradm.fr

Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

27/12/2023